

Tél. prof.:

Je m'inscris au colloque: Colloque OCIRT - HE Arc

3 mars 2016

Je m'inscris à l'atelier: Mon second choix est l'atelier:

Nom:

Prénom:

Profession:

Adresse e-mail:

Fonction:

 Chef/le d'entreprise Cadre Employé-e

Date et signature

Programme

8:00-8:30

Accueil des participant-e-s

8:30-9:00

Mot de bienvenuepar **M. Olivier Sandoz**, Directeur général adjoint, FER Genève**Objectifs et enjeux de la journée**par **Mme Muriel Golay**, Directrice de l'Inspection, OCIRT

9:00-10:00

Quelle reconnaissance des vulnérabilités au travail?par **Mme Dominique Lhuillier**, professeure, chaire de psychologie du travail, Centre de recherche sur le travail et le développement (CNAM)

Répondante: Dr Mariângela De Moraes Pires, OCIRT

10:00-10:30

Pause-café

10:30-11:30

La santé sous l'angle du collectifpar **Mme Sandrine Caroly**, enseignante chercheure, Maître de conférence, Université de Grenoble

Répondant: M. Daniel Ramaciotti, Ergorama

11:30-12:30

Supply Chain Management et santé au travail: défis et enjeuxpar **M. Philippe Wieser**, professeur, chaire de logistique, économie et management, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)

Répondant: Prof. Alain Max Guénette, HEG Arc

12:30-13:30

Déjeuner

14:00-15:00

La cohérence GRH/organisation dans l'analyse des problèmes de santé au travailpar **M. François Pichault**, professeur, LENTIC HEC-Liège, ESCP Europe

Répondant: M. Patrice Fosse, OCIRT

16:20-17:10

Restitution des ateliers

17:10-17:30

Propos conclusifs et mise en perspective

par M. Michel Guillemin, professeur honoraire de l'Université de Lausanne, ex-directeur de l'Institut universitaire suisse de santé au travail

15:00-15:20

Pause-café

15:20-16:20

Ateliers thématiques**Atelier 1 - Risques psychosociaux: formes de contraintes, modèles de prévention et pratiques de terrain**

avec M. Patrice Fosse, inspecteur du travail, OCIRT, Genève et M. Raphaël Weissbrodt, collaborateur scientifique, seco

dès 17:30

Apéritif de clôture

Contexte

Depuis quelques années, il est observé en Suisse comme dans les autres pays européens, une augmentation sensible de travailleurs atteints dans leur santé en raison de pressions et formes de contraintes sur le lieu de travail. On qualifie ces phénomènes de risques psychosociaux ou " RPS ".

Ces risques peuvent induire, entre autres, fort stress, burnout ou encore graves conflits de travail. Des situations de harcèlement moral ou sexuel peuvent aussi survenir dans des contextes de travail, par ailleurs adéquats. Parmi les conséquences fréquentes: souffrance, accidents, absences au travail, impact négatif sur le fonctionnement de l'entreprise et coûts importants pour la collectivité.

En réponse à l'émergence des RPS, les entreprises, désireuses de préserver la santé de leurs employés et de répondre aux exigences légales en la matière, ont de leur côté commencé à entreprendre des démarches de prévention. De nombreuses offres de soutien ont été proposées par des prestataires externes. Ces offres sont bien souvent des réponses ponctuelles (médiation, coaching, formation, ...) s'adressant aux victimes et/ou aux responsables présumés des situations de travail dégradées.

Or, ces situations liées aux RPS s'inscrivent dans des contextes de travail, terreaux trop rarement interrogés. Pourtant, l'activité, la manière dont le travail est exécuté, les ressources à disposition, les formes de régulation des travailleurs, les modes d'organisation du travail, la cohérence entre l'organisation et les buts poursuivis par l'entreprise sont autant d'éléments qui peuvent être sources de contraintes, mais qui peuvent aussi favoriser la santé et le bien-être au travail.

Dans le cadre de la campagne de prévention nationale des risques psychosociaux, l'OCIRT, en collaboration avec la Haute-école Arc, reconnue pour son expertise en organisation et management de la santé au travail, vous propose une journée de réflexion sur cette thématique.

L'objectif de ce colloque sera ainsi d'aborder la question des facteurs de risques psychosociaux et des moyens de prévention en plaçant l'organisation du travail au centre des débats.

Les actes de ce colloque ainsi qu'un ouvrage seront publiés à l'issue de la journée.

Office cantonal de l'inspection
et des relations du travail (OCIRT)
Rue David-Dufour 5
Case postale 64
1211 Genève 8

Affranchir
SVP

Intervenants

Contexte général

M. Olivier Sandoz, Directeur général adjoint, Fédération des entreprises romandes, FER Genève

Mme Muriel Golay, Directrice de l'Inspection du travail, Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT), Département de la sécurité et de l'économie

Conférences

Prof. Dominique Lhuillier
CNAM, Paris

Mme Sandrine Caroly

Enseignante chercheure, Maître de conférence, Université de Grenoble

Prof. Philippe Wieser

Chaire de logistique, économie et management, EPFL

Prof. François Pichault

LENTIC HEC-Liège, ESCP Europe

Ateliers thématiques

M. Damien Cru, ergonomiste, consultant

M. Patrice Fosse, OCIRT

M. Sandro De Gasparo, Atemis

Dr Mariângela De Moraes Pires, OCIRT

Prof. Michel Ferrary, Unige

Prof. Alain Max Guénette, HEG-Arc

Prof. Jean-Claude Sardas, Ecole des Mines

Mme Christine Villaret d'Anna, ergonomiste, consultante

Prof. Christian Voirol, HE-Arc Santé

M. Raphaël Weissbrodt, seco

Propos conclusifs et mise en perspective

Prof. Michel Guillemin

Professeur honoraire, Université de Lausanne

Conditions générales

Public-cible

Ce colloque s'adresse aux chefs d'entreprises genevoises tout secteur d'activité confondu, aux responsables des ressources humaines, aux partenaires sociaux genevois et aux spécialistes de santé au travail.

Prix

Fr. 250.-, incluant pauses, cocktail dînatoire et documentation.

Lieu et horaire

Fédération des Entreprises Romandes FER Genève

98, rue de St-Jean, 1201 Genève

Jeudi 3 mars 2016 de 8h00 à 17h30

Inscription et renseignements

L'inscription est obligatoire auprès de l'OCIRT.

Elle peut être faite au moyen du bulletin annexé ou en ligne, sur le site officiel de l'Etat de Genève à l'adresse **www.geneve.ch/ocirt**

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée. Le délai pour s'inscrire est fixé au **18 février 2016**.

Paiement et enregistrement des inscriptions

Dès réception de votre bulletin d'inscription, nous vous ferons parvenir une confirmation écrite ainsi qu'un bulletin de versement. Aucune réduction ne pourra être accordée aux personnes qui ne souhaitent participer qu'à une partie du colloque.

Annulation et remboursement

Toute personne qui s'est inscrite et qui annule sa participation est priée d'informer les organisateurs par écrit, même si elle n'a pas effectué de versement. Aucun remboursement ne sera fait pour les annulations transmises après le **22 février 2016**.

Attestation

Les participants au colloque recevront une attestation de présence.

Département de la sécurité et de l'économie
Office cantonal de l'inspection et des relations du travail
Rue David-Dufour 5 • Case postale 64 • 1211 Genève 8
Tél. +41 (22) 388 29 29 • Fax +41 (22) 546 96 33 • ocirt.formation@etat.ge.ch • www.geneve.ch/ocirt

L'organisation du travail et son impact sur la santé:

responsabilité **des individus**
OU
responsabilité **des organisations?**

Organisation:
Office cantonal de l'inspection
et des relations du travail (OCIRT)

en collaboration avec la
haute école **arc**
hochschule für angewandte
wissenschaft und technologie

Jeudi 3 mars 2016
8h - 17h30

www.ge.ch/ocirt

COLLOQUE

